

**72^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale,
15-17 octobre 2025**

**Point 4(k) Lutte contre les maladies non transmissibles dans les situations
d'urgence : un cadre d'action régional**

Le Conseil International des Infirmières (CII) qui représente plus de 28 millions d'infirmières dans le monde, prend acte du rapport d'étape sur la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) dans les situations d'urgence et soutient fermement la mise en œuvre du cadre d'action régional.

Le CII souligne qu'un personnel infirmier et de santé solide et bien soutenu est essentiel pour une réponse efficace et durable aux MNT dans les situations d'urgence. Partout dans le monde les infirmières sont en première ligne de la prévention et du contrôle des MNT : dépistage et prise en charge des maladies chroniques, éducation et autonomisation des communautés et garantie de la continuité des soins dans les situations de crise. En tant que premier point de contact pour de nombreux patients, les infirmières jouent un rôle essentiel dans la promotion de modes de vie sains et la prise en charge de maladies telles que l'hypertension, le diabète, le cancer et les troubles mentaux.

Le CII appelle les États membres à :

1. Investissent dans les soins infirmiers pour la prévention et le contrôle des MNT : le CII demande un investissement accru dans la formation et le développement professionnel des infirmières afin qu'elles puissent fournir des services intégrés de lutte contre les MNT au niveau des soins de santé primaires. Il est prouvé que les soins primaires dispensés par des infirmières améliorent la qualité de vie, réduisent les complications et renforcent la rentabilité. Les infirmières de pratique avancée (IPA) et les infirmières praticiennes (IP), lorsqu'elles bénéficient d'un soutien complet, peuvent jouer un rôle de premier plan dans le dépistage, le diagnostic, la prise en charge des maladies chroniques, l'éducation à la santé et les soins de santé mentale, en particulier dans les communautés rurales et mal desservies. Le rapport du CII intitulé « Soins infirmiers et soins de santé primaires : vers la réalisation de la couverture sanitaire universelle » démontre le rôle essentiel des infirmières dans l'amélioration de la prévention, de la continuité des soins et de la réactivité du système.

2. Tirer parti de la santé numérique : le CII souligne la nécessité de développer les outils de santé numériques notamment la télémédecine, les dossiers médicaux électroniques et les technologies de santé mobiles afin de renforcer la continuité des soins et d'améliorer l'accès aux services liés aux MNT en cas d'urgence. Les infirmières cadres jouent un rôle crucial dans l'évolution positive de la santé numérique et doivent être soutenues et dotées des ressources nécessaires pour mener la transformation numérique du personnel infirmier. Les infirmières doivent participer au suivi et à l'évaluation des technologies de santé numériques nouvelles et émergentes afin de s'assurer qu'elles contribuent de manière positive aux processus des systèmes de santé et du personnel de santé ainsi qu'aux besoins de santé à tous les niveaux.

En tant que personnel de santé le plus important au monde, les infirmières doivent être pleinement impliquées dans le leadership, la planification stratégique et la conception de modèles centrés sur le patient pour la prévention et la gestion des MNT, en particulier dans les situations d'urgence. Leurs connaissances et leurs innovations sont indispensables pour élaborer des réponses efficaces. En conclusion, investir dans les soins infirmiers est non seulement essentiel pour lutter contre la crise des MNT mais c'est aussi un investissement décisif dans des systèmes de santé résilients, des économies plus fortes et des communautés plus saines et plus équitables dans le monde entier.

Liens

- Soins infirmiers et soins de santé primaires Vers la réalisation de la couverture sanitaire universelle – https://www.icn.ch/sites/default/files/2024-09/ICN_PHC-Report-2024_EN_FINAL.pdf